

1. Mentions légales

QueduJouet.fr est la propriété intellectuelle exclusive de Mr CHANTEUX Jean-François, déclaré sous le statut d'Auto-Entrepreneur (statut en vigueur depuis le 1er janvier 2009). Le siège est au 22 rue Fernand Rossignol, 49500 Segré (M.r CHANTEUX Jean-François, serviceclients@quedujouet.fr, 02.44.28.10.05 / 06.28.32.97.16). Numéro de SIRET : 510 680 440 00029, code APE : 4789Z

Inscription au Registre du Commerce sous le numéro : R.C.S. ANGERS 510 680 440 (2015 A 48)

2. Disponibilité et caractéristiques

Les jeux ne peuvent être loués que dans la limite de leur disponibilité. Les caractéristiques proposées sur le site et dans le descriptif technique sont susceptibles de modifications à tout moment et sans préavis. Cependant, QueduJouet.fr s'engage pour une meilleure transparence et satisfaction envers le client à rectifier ces éventuels changements au plus vite et en informer ses clients ayant effectué une réservation. Cette même liste peut être amenée à tout moment à être complétée afin de proposer un maximum de références. Nous nous efforçons également de maintenir un maximum de produits en disponibilité suffisante pour couvrir un maximum de besoins.

De par leur encombrement, aucun envoi postal de jeu n'est réalisé. Ils sont uniquement à retirer sur Segré.

3. Tarifs

Les prix sont indiqués Hors Taxes. Du fait du statut légal d'Auto-Entreprise de QueduJouet.fr, aucune TVA n'est applicable selon la loi en vigueur (Articles 293 B du CGI). Les tarifs indiqués font donc office de tarifs TTC pour tout particulier. Les prix peuvent être révisés à tout moment selon les circonstances économiques ou logistiques.

Jeux	tarif location	choix
Stand de Pêche aux Canards	20,00 €	
4 en ligne XXL	15,00 €	
Billard Hollandais	15,00 €	
Passe Trou grand modèle	15,00 €	
Billard Japonais	15,00 €	
Montée infernale	15,00 €	
Pallina XXL	15,00 €	
Dingo Disc géant	15,00 €	
Gobblers Gobblers géants	15,00 €	
Docteur Euréka géant	15,00 €	
Stand d'adresse	10,00 €	

Pour une location de 3 à 5 jeux, une déduction de 10% sur le montant global sera réalisée ; pour une location de 6 jeux ou plus, une déduction de 20% sera réalisée.

Une caution correspondant au montant (hors déductions éventuelles) de la location multiplié maximum par 5 sera demandée au client à l'enlèvement sous forme de chèque. Pour notre bac de pêche aux canards, cette caution est exceptionnellement d'un montant fixe de 300 euros. Elle n'est pas encaissée et sera restituée partiellement ou en totalité à son propriétaire si les conditions de retour sont respectées.

4. Réservation

Toute réservation est à effectuer soit à partir du formulaire de notre site Internet, soit par téléphone (02.44.28.10.05). La disponibilité des articles souhaités vous sera alors confirmée par mail ou par téléphone.

Le client peut à tout moment annuler sa réservation, sans préavis et sans frais. Il doit cependant en informer Quedujouet le plus rapidement possible, soit par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessus, soit par téléphone (02.44.28.10.05), soit par email (serviceclients@quedujouet.fr). Les sommes versées seront alors intégralement restituées.

5. Paiement

Le paiement de la location et de la caution sont réalisés au plus tard au retrait des jeux. Il peut se faire par chèque bancaire (émis par une banque domiciliée en France uniquement), par chèque postal (frais à la charge de l'acheteur), par virement bancaire ou par virement Paypal. Il est possible selon accord entre chaque partie de payer en plusieurs chèques (uniquement) sans frais ; les paiements seront déposés aux dates indiquées. Tous les règlements devront être néanmoins émis en même temps. Aucun retrait ne sera possible sans que le paiement ne soit réalisé ou reçu. La caution versée sera restituée à son propriétaire si les conditions de retour sont respectées (état des jeux conforme à celui lors du retrait).

6. Responsabilité

QueduJouet.fr ne pourra être tenu comme responsable du non respect des règles d'utilisation indiquées sur les fiches techniques des jeux loués ou des éventuels incidents (corporels ou matériels) liés à ces dits jeux. L'ensemble des jeux disponibles à la location sont strictement réservés aux enfants de plus de 3 ans. L'utilisation des jeux mis à disposition reste sous l'entière responsabilité du client.

Tout manque ou dégradation remarqué sur le matériel au moment de la restitution induira une facturation auprès du client selon la grille de préjudices ci-dessous. Le montant de la caution sera conservé en cas de non restitution.

article	pénalité
palet ou boule en bois manquant	2,00 €
palet mousse manquant	5,00 €
pièce échec manquante	5,00 €
bille, ballon ou coussin manquant	1,00 €
goblet manquant	10,00 €
canard manquant	1,50 €
tout autre article manquant	2,00 €
jeu dégradé	tarif de location x 3
jeu non rendu	tarif de location x 10

je soussigné,, responsable de, désigné comme client ci-dessous, déclare avoir pris connaissance des conditions du présent contrat mentionnées ci-dessus.

Date d'enlèvement des jeux :

Date de la manifestation :

Date de retour prévu :

Montant correspondant à la location :

Montant de la caution :

Matériel loué : voir choix dans tableau de la première page

Fait à Segré, 49500, le

pour le client,

pour Quedujouet.fr
Jean-François CHANTEUX